



Droits des entreprises et des associées

Par **khaled**, le **03/01/2008** à **15:15**

Bonjours,

On Septembre 2007 j'ai créer une sarl dans la maçonnerie avec un ami,
on été a 50 parts pour chacun mais il été le gérant.

au mois de décembre on avais des chiffres incroyable.

ça tourné comme il faut il ma dit je te donne 10.000€ est tu quitte la société.

je ne sait pas quoi faire..a qui je peut m'adresser

- (*on a commencé avec 5000€ et la on tourne a presque a 180 000€*)